

Annex 3A
Governance Profile
SENEGAL

I. POLITICAL/ DEMOCRATIC GOVERNANCE (VOICE AND ACCOUNTABILITY FOR WBI)

A. Human Rights

| | |
|---|--|
| <p>Does the government have any particular problem to sign, ratify or transpose to domestic law human rights related global/regional conventions¹? If so, why? Please provide comments on implementation of human rights ratified conventions.</p> | <p>Non. Le Sénégal a signé presque tous les traités internationaux relatifs aux droits humains.</p> <p>Cependant, le cas relatif à l'extradition de H. Habré a mis en évidence un cas litigieux. Le 17 mai 2006, le Comité des NU contre la torture a accusé le Sénégal de manquer aux obligations qui découlent de la ratification de la Convention contre la torture et lancé un ultimatum pour qu'une décision soit prise concernant l'ancien dictateur. Selon le comité, le Sénégal a violé l'art 5 paragraphes 2 et 7 de la Convention qui fait obligation de juger ou extraditer Hissène Habré.</p> <p>Suite à la décision de l'UA lors de son sommet à Banjul en juillet 2006 de renvoyer ce dossier à la justice sénégalaise, le Sénégal s'est désormais engagé à juger H. Habré. Dans cette hypothèse, des précisions sont attendues quant au coût et la durée d'un tel procès (le dossier d'instruction existant, préparé par la justice Belge, semble être considéré caduc par la justice sénégalaise).</p> |
|---|--|

¹ **Global instruments:** The Universal Declaration of Human Rights (1948), the International Covenant on Civil and Political Rights (1966), and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (1966), plus a number of specific conventions, such as the International Convention on the Elimination of Racial Discrimination (1965), the Convention on the Elimination of Discrimination Against Women (1979), the Convention Against Torture (1984), and the Convention on the Rights of the Child (1989). **Regional instruments: African countries:** African Charter on Human and Peoples Rights (1990), Grand Bay (Mauritius) Declaration and Plan of Action for the Promotion and Protection of Human Rights (1999), African Charter on the Rights and Welfare of the Child (1990), African Platform on the Right to Education (1999), OAU Refugee Convention (1969), Protocol on the Rights of Women in Africa (2003). **Caribbean countries** (to be completed), **Pacific countries** (to be completed)

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|---|
| Has the government signed and ratified the statute of the International Criminal Court? Has it signed bilateral immunity agreements with third countries (USA)? | Oui. Signé le 18 juillet 98, ratifié le 2 février 99. Oui (USA). |
| If death penalty has not been abolished, under which circumstances and grounds it is applied (military, sharia courts..)? | Abolie en 2004. |
| Do the watchdog public institutions (Ombudsman, Human Rights Commission), in case they exist, have problems in exercising effective power? | RAS. |
| Is the principle of non discrimination based on sex, race, colour, language, religion, political or other opinion, national or social origin foreseen by the law and effectively guaranteed? If not what are the main problems? | Les discriminations de sexe, religion, race, origine sont interdites par la Constitution. Cependant, les discriminations concernant les choix en matière d'orientation sexuelle existent. L'homosexualité est un délit répressible au pénal. Elle est très stigmatisée dans la société. |
| Are minorities' and indigenous peoples' political and cultural rights effectively protected? What are the main controversial issues (land rights, political rights,..)? | On observe la coexistence pacifique entre les divers groupes ethniques et religieux au Sénégal. Toutefois, en Casamance, théâtre d'un conflit sécessionniste de basse intensité, l'aspect « ethnique » est considérée comme une des multiples dimensions du problème. |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | |

B. Fundamental Freedoms

| | |
|--|--|
| Are the following fundamental freedoms recognised and effectively exercised by citizens (what are mains restrictions and problems if not respected) - freedom of movement, including entering and leaving the country | Droit de circulation, droit d'asile, sécurité des réfugiés garantie par les traités internationaux et bien respectée dans les faits. |
|--|--|

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| - the freedom of thought, conscience and religion | Garantis par la constitution. Très bien respectés. |
| - freedom of expression | Garantie par la loi. Cependant, l'article 80 du code pénal réduit la liberté d'expression en criminalisant les propos de nature à troubler l'ordre public et à porter atteinte à l'Etat de droit. En 2004/2005 et 2006, plusieurs interpellations dont certaines se sont soldées par des incarcérations de relative courte durée de journalistes et d'opposants, ont eu lieu sur la base de cet article. |
| - freedom of information (are there restrictions to international media and to access to internet?) | RAS. |
| - freedom of assembly and association (including meetings held by political opposition, demonstrations). Is the regulatory environment conducive for civil society organisations, professional associations, trade unions, political parties to operate | Droit de réunions et d'associations garanti par la Constitution et en pratique relativement respecté. Toutefois, toute manifestation est soumise à une autorisation préalable et il est observable qu'à plusieurs occasions, des manifestations dont l'objet est de protester contre une mesure ou une politique du gouvernement n'ont pas été autorisées. |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | RAS. |

C. Electoral Process

| | |
|---|--|
| Were the last Presidential, parliamentary and/or local electoral processes considered free and fair by EU and/or other international bodies? If not, what are the main obstacles? Please refer to the following elements to assess the electoral process. | Les élections présidentielles en 2000 ont été jugées transparentes et équitables. Elles ont débouché sur la première alternance politique depuis l'indépendance. |
|---|--|

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| <p>- specific problems that undermine the independence, impartiality and credibility of the authority in charge of supervising the electoral processes</p> | <p>La loi portant création de Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a fait l'objet d'un large consensus. Ces statuts lui garantissent une réelle autonomie.</p> <p>Cependant, une insuffisance de moyens financiers de la CENA est observable (800 millions FCFA alloués par rapport à 3 milliards de FCFA de besoins exprimés). En début 2006, la CENA a approché plusieurs bailleurs de fonds pour obtenir des fonds pour l'acquisition de son équipement (informatique etc.).</p> |
| <p>- electoral census and the voters' registration system</p> | <p>Dans la perspective des élections présidentielles et législatives en février 2007, l'option de refonte totale du fichier électoral a été prise. Des cartes d'électeurs numérisées sont actuellement en cours d'élaboration. Le processus accuse du retard par rapport aux prévisions initiales. Toutefois, le processus est en bonne voie pour s'achever de manière satisfaisante avant les élections prévues en février 2007.</p> |
| <p>- specific problems that undermine the principle of equal campaigning opportunities (equal access for all contesting parties to the state-controlled media, availability of published and broadcast media in all constituencies, transparency of financing of political groups / candidates)</p> | <p>La presse et la radio offrent une large tribune à toutes les tendances politiques.</p> <p>La télévision nationale, chaîne unique pour la diffusion locale des nouvelles télévisés (hors chaînes satellites), favorise largement l'action présidentielle/gouvernementale et laisse, dans la pratique, une place sous proportionnelle à l'opposition politique. Dans un contexte préélectoral, la couverture extensive de l'action gouvernementale peut mener à une distinction floue, par le téléspectateur, entre l'exercice des fonctions gouvernementales et l'action électorale.</p> |
| <p>- existence of mechanisms for checking and validating election results - possibility to use recourse procedures</p> | <p>Commission électorale nationale autonome (CENA) et commissions départementales, très autonomes de part les statuts. La CENA est une structure permanente (pas ad hoc) présente à tous les stades des élections, elle dispose d'un pouvoir de sanction. Elle a le devoir de contrôler les données détenues par le ministère de l'Intérieur en charge de l'organisation des élections.</p> |
| <p>- possibility of requesting an authorised international election observation</p> | <p>Dans le contexte actuel, une observation électorale internationale est possible mais paraît peu probable. Cependant, l'observation électorale par des acteurs locaux</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| <p>- possibility for local observers (from independent NGOs or political parties) to operate</p> | <p>(ONG,...) est prévue. Des représentants de la société civile et des partis politiques sont présents à la CENA et dans les CEDA. Il est attendu que les observateurs locaux aient la possibilité d'agir librement.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | <p>Plusieurs interpellations d'hommes politiques et de journalistes pour des propos critiques au pouvoir en 2005 et 2006 qui se sont soldés par des relaxes suite à des détentions préventives et un non-lieu (cas de M. Diagne).</p> <p>Vote d'une loi d'amnistie (« Loi Ezzan ») pour les crimes et délits de nature politique (1983-1994) qui a fait l'objet d'une démarche Troïka en 2005.</p> |

D) Principles of constitutional democracy

| | |
|---|--|
| <p>Does the Constitution contain the principle of the separation of powers?</p> | <p>Oui, bien qu'elle consacre un régime présidentiel fort.</p> <p>En pratique, la séparation des pouvoirs apparaît affaiblie, avec une influence croissante de l'exécutif sur le judiciaire.</p> |
| <p>How does Parliament exercise its main powers? (legislative functions, power to decide the national Budget, oversight of the executive/government's action and capacity to dismiss the executive)</p> | <p>Selon la Constitution de 2001: L'Assemblée nationale vote les projets de lois de finances dans les conditions prévues par une loi organique. L'initiative des lois appartient concurremment au Président de la République, au Premier Ministre et aux députés.</p> <p>Le Premier Ministre peut, après délibération du Conseil des Ministres, décider de poser la question de confiance sur un programme ou une déclaration de politique générale. La confiance est refusée au scrutin public à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale. Le refus de confiance entraîne la démission collective du Gouvernement.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|---|
| | <p>L'Assemblée nationale peut provoquer la démission du Gouvernement par le vote d'une motion de censure. La motion de censure doit, à peine d'irrecevabilité, être revêtue de la signature d'un dixième des membres composant l'Assemblée nationale. La motion de censure est votée au scrutin public, à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale ; seuls sont recensés les votes favorables à la motion de censure. Si la motion de censure est adoptée, le Premier Ministre remet immédiatement la démission du Gouvernement au Président de la République.</p> <p>Le Président de la République peut, après avoir recueilli l'avis du Premier Ministre et celui du Président de l'Assemblée nationale, prononcer, par décret, la dissolution de l'Assemblée nationale. Toutefois, la dissolution ne peut intervenir durant les deux premières années de législature.</p> |
| <p>Are there any political parties or similar structures? If not, what are the main obstacles for their formation and functioning?</p> | <p>Multipartisme (une soixantaine), 5 formations principales dont des coalitions tant du côté de la majorité que de l'opposition.</p> |
| <p>How the political parties ensure political pluralism? (their capability of being representative, their budget, ...)</p> | <p>Les partis politiques peuvent opérer librement.</p> |
| <p>Is the security system, including law enforcement institutions such as police, armed forces, paramilitary forces, etc, under democratic control and oversight by Parliament and civilian authorities? If not, what are the main obstacles?</p> | <p>Oui, armée soumise au pouvoir civil. Armée professionnelle et disciplinée en règle générale.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

Annex 3A

Governance Profile

II. POLITICAL GOVERNANCE/RULE OF LAW: JUDICIAL AND LAW ENFORCEMENT SYSTEM

| | |
|---|--|
| <p>What type of judicial systems (modern, religious, traditional,...) coexist in the country? What is their respective jurisdiction?</p> | <p>Le système judiciaire est de type moderne. Il a pour juridictions correspondantes les cours et tribunaux. Pour certaines affaires (succession, mariage,...), les règles coutumières et religieuses peuvent être appliquées et sont reconnues par la justice moderne en cas de consensus. En l'absence de consensus, c'est la justice moderne qui est appliquée. Celle-ci en conséquence prime sur les systèmes coutumier et religieux.</p> <p>La Constitution garantit une justice indépendante. En pratique, la justice est exposée à des risques d'instrumentalisation à des fins politiques et économiques et de corruption.</p> <p>Il n'existe pas de tribunal de commerce.</p> |
| <p>Do procedures of nomination, removal, sanctions and promotion ensure the independence of judges?</p> | <p>Les textes régissant ces procédures existent. Toutefois, il est observable que « ... l'idée que la réalisation complète de l'indépendance souffre des effets d'une relation inégale entre l'exécutif et le judiciaire » (Programme Sectoriel Justice, p. 7). Par ailleurs, les mécanismes existants de discipline et de sanction ne sont pas systématiquement appliqués avec rigueur.</p> <p>Les membres du conseil constitutionnel sont nommés par le Président de la République.</p> |
| <p>Is the current system conducive to a performing judicial system (appropriate salary, training, transparent disciplinary regulations, trained judges, equipped courts)?</p> | <p>Non. Le contexte actuel du système judiciaire, n'est pas incitatif pour les professionnels de la justice. En effet, les locaux des juridictions et des services centraux sont souvent vétustes. Il s'y ajoute l'obsolescence de l'outil de travail, la faiblesse numérique de personnel qualifié et la faiblesse des rémunérations. Les besoins en formation des personnels ne sont pas couverts.</p> <p>Le niveau d'équipement matériel et d'organisation informatique ne répond pas aux attentes d'une justice moderne et diligente.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| <p>Does the judicial system guarantee the right of every citizen to a fair trial? The following elements could be taken into consideration:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Is the access to justice reasonably ensured (including its geographical coverage) and judicial decision taken in a reasonable time? - Is the system for appeal deemed effective? | <p>L'accès à la justice n'est pas aisé pour les justiciables en raison notamment des éléments mentionnés dans les réponses ci-dessus. De manière générale, l'offre de services par le département de la justice ne couvre pas la demande en la matière. Cette situation fait que les jugements sont rendus avec beaucoup de lenteurs, les délais très longs dans le traitement des dossiers. Par voie de conséquence, il s'en suit la faible efficacité des procédures d'appel. Les faiblesses évoquées du système judiciaire a des effets négatifs pour le climat des affaires et affecte ainsi le niveau de l'investissement privé.</p> |
| <p>In the exercise of its functions, does the law enforcement system (police, judges, penitentiary system) guarantee security of citizens and respect of law, while respecting human rights? Are penalties proportional to crimes? Do prison conditions respect human dignity?</p> | <p>Les conditions de détentions sont globalement mauvaises (surpopulation carcérale, pas de soins de santé dispensés aux détenus, etc...). La durée des détentions provisoires n'est généralement pas respectée. Au lieu des 6 mois prévus (renouvelables une fois), les détentions provisoires s'étendent souvent sur 2 ans.</p> <p>Pas ou peu de cas de violations des droits de l'homme par les forces de l'ordre sont observés, même si quelques affaires non élucidées concernant la Casamance subsistent.</p> <p>En matière de sanction pénale dans les domaines du droit des affaires et du droit du travail (indemnités et préjudices pour licenciement abusif) les sanctions pénales sont parfois prononcées sans commune mesure avec l'objet du litige créant ainsi un climat de méfiance des entreprises vis à vis du système judiciaire, facteur jugé très négatif sur l'appréciation portée sur le climat et l'environnement de l'investissement.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

Annex 3A

Governance Profile

III. CONTROL OF CORRUPTION

| | |
|---|---|
| <p>What are the sectors in which cases of corruption are reported? What kind of corruption is it? <i>(ie :customs, public procurement, revenue collection.. ?)</i></p> | <p>Selon classement de Transparency international (indice de perception), le Sénégal occupe la 78^{ème} position sur 146 pays (oct. 2005).</p> <p>La perception de la corruption dans le public stigmatise certaines institutions : Douanes, impôts, inspection du travail, justice, police à des niveaux divers. Il s'agit en général de petite corruption entretenue par l'absence de contrôle des agents et leur faible niveau de rémunération, mais aussi d'une corruption de plus grande ampleur utilisant des canaux plus sophistiqués et discrets lors de transactions administratives importantes. Plusieurs cas très significatifs (« Chantiers de Thiès » ; suspicion de corruption à l'intérieur de la magistrature impliquant l'avocate générale près la Cour de Cassation) ont fait l'objet des investigations plus poussées.</p> <p>Le domaine des marchés publics et le non respect des procédures dans leur mode de passation reste une source importante de dérives (cf. rapport d'audit externe sur les marchés publics en 2003).</p> |
| <p>Does the country have an appropriated legal framework enabling to fight against corruption ? <i>(ie Do national law criminalise active and passive corruption to/by a public official, Is an anti-corruption commission or other similar institution in place,..?)</i></p> | <p>Il existe une commission de lutte contre la corruption, dont les statuts garantissent peu d'autonomie. Elle ne dispose pas de pouvoir de sanction mais officie comme observatoire. Pas d'impact perceptible à présent de l'action de la Commission contre la corruption.</p> <p>La justice étant un secteur vulnérable à la corruption, les résultats d'une démarche ou affaire en justice sont peu prévisibles, en particulier pour les justiciables avec peu de moyens financiers ou d'influence. Les effets de cette situation sur l'environnement des affaires et les investissements étrangers sont dommageables et se reflètent dans un niveau d'investissement privé insuffisant. Certaines ambassades européennes <u>déconseillent</u> à leurs ressortissants d'investir au Sénégal.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| <p>Is the national legal framework implemented? Are the institutions adequately financed to fulfil their mandate?</p> | <p>Non. Les moyens de la Commission contre la corruption paraissent largement insuffisants pour jouer son rôle efficacement à l'échelon national. Son budget annuel est de 23.000 €environ. Elle n'a pas de droit d'autosaisie de dossiers.</p> |
| <p>What is the position of the country towards international law regarding the fight against corruption (UN conventions, Financial Action Task Force²)?</p> | <p>Le Sénégal a ratifié la Convention de l'UA contre la corruption mais pas la Convention de Merida des NU.</p> |
| <p>Is the country contributing to FATF-GAFI (Financial Action Task Force / Groupe d'action financière)? Is the country implementing FATF/GAFI recommendations on money laundering and terrorism financing³? Through which regional mechanisms⁴?</p> | <p>Le Sénégal est un exemple en Afrique concernant la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.</p> <p>Le Sénégal contribue au GAFI et héberge le GIABA.</p> <p>Le Sénégal a ratifié les instruments internationaux dont les 12 Conventions internationales de lutte contre le terrorisme, y compris la Convention 11 sur le financement du terrorisme.</p> |

² FATF 40 recommendations on money laundering
http://www.fatf-gafi.org/document/23/0,2340,fr_32250379_32236920_34920215_1_1_1_1,00.html

FATF 9 special recommendations fighting terrorism financing
http://www.fatf-gafi.org/document/51/0,2340,fr_32250379_32236920_35280947_1_1_1_1,00.html

³ FATF 40 recommendations on money laundering
http://www.fatf-gafi.org/document/23/0,2340,fr_32250379_32236920_34920215_1_1_1_1,00.html

FATF 9 special recommendations fighting terrorism financing
http://www.fatf-gafi.org/document/51/0,2340,fr_32250379_32236920_35280947_1_1_1_1,00.html

⁴ Such as Groupe d'action financière des Caraïbes GAFIC, [Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe GABAOA](#)⁴, Groupe Inter-gouvernemental d'Action contre le Blanchiment en Afrique –de l'Ouest- GIABA⁴, [Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux GAP](#)⁴

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|---|
| <p>Do the country have a strategy or reforms addressing the main weaknesses identified here above? Are these strategies / reforms integrated in the poverty reduction strategy?</p> | <p>Oui. Le Sénégal s'est doté d'un Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG). Cependant, des lenteurs et faiblesses dans sa mise en œuvre sont observables, des résultats ne sont pas encore palpables. A noter que la bonne gouvernance constitue un des quatre axes spécifiques du nouveau document DSRP II (2006-2010) en cours de validation.</p> <p>Le lancement d'un programme 9^e FED en appui au PNBG (33,5 M€), y compris une composante en appui aux acteurs non étatiques, a connu des nombreux retards et difficultés de démarrage. La mise en œuvre de ce programme a toutefois connu une accélération courant le 1^{er} semestre 2006.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

Annex 3A

Governance Profile

IV. GOVERNMENT EFFECTIVENESS

A. Institutional capacity

What are the main obstacles for public institutions (ministries, central bank, tender authority, audit) to exercise their power in an effective manner? The following elements could be taken into consideration:

- is their mandate clearly defined?
- do they dispose of qualified staff and adequate budgetary resources?
- is there an effective coordination between the central and local level government?
- is the national and local administration able to formulate and implement policy initiatives?
- are they able to manage external aid?
- do they have the capacity to respond effectively to natural disasters?

Les principaux obstacles qui empêchent les institutions publiques d'exercer efficacement leur rôle ont été relevés dans divers documents de diagnostics, notamment dans le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), ainsi que dans les rapports des exercices d'évaluation du système de gestion des finances publiques et de la passation des marchés (CFAA/CPAR). Il s'agit principalement des facteurs suivants :

- le manque de publicité dans la reddition des comptes de l'Etat (exécution budgétaire) ou des collectivités locales, et la quasi absence de contrôle à posteriori,
- le maintien d'un flou sur les compétences des diverses institutions de contrôle,
- les lenteurs du processus d'exécution de la dépense en raison d'une multiplicité des contrôles à priori ; le processus de déconcentration en cours devrait progressivement améliorer cette situation ;
- un niveau de rémunération des ressources humaines relativement faible, concomitamment à la présence des mécanismes de sanction (positives et négatives) insuffisantes ou peu appliquées ;
- une faible coordination entre structures déconcentrés et le niveau central ;
- un système d'évaluation des programmes et des politiques publiques faible ;

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|---|
| | <p>- des aides extérieures jugées insuffisamment efficaces, faible connaissance par le MEF de l'ensemble des aides extérieures (décaissements), absence de prévisibilité des décaissements, diversité des procédures des bailleurs intervenant hors budget, multiplicité des aides projets insuffisamment coordonnées, faiblesse du pilotage national des aides projet, multiplicité des missions commanditées par les bailleurs et des structures de gestion des projets parallèles aux structures administratives, importance excessive des séminaires et ateliers dans la mise en œuvre des projets et programmes.</p> <p>Un plan d'actions a été adopté en 2004 dans le domaine des finances publiques (cf. point B.)</p> <p>Une réforme ambitieuse du système de passation des marchés publics est en cours. Pas encore applicable. Il est donc trop tôt pour en mesurer l'impact.</p> |
| <p>If a decentralisation process is ongoing, Are the relevant competencies devolved to local authorities? Are appropriate resources (staff and budget) secured through allocations in the State's budget or through their own revenues?</p> | <p>Au niveau de la gouvernance locale, il faut souligner qu'un processus de décentralisation est en cours depuis 1996, avec l'appui des bailleurs de fonds. Le niveau des transferts financiers demeure cependant faible et les capacités locales sont globalement insuffisantes.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

B. Public Finance Management (PFM)

| | |
|---|--|
| <p>Is there an up-to-date assessment of PFM in the country?</p> | <p>Après environ 24 mois de mise en œuvre des réformes budgétaires et financières, une évaluation externe de l'état d'avancement du programme de réforme a été lancée par le gouvernement (avec l'appui financier de la Commission européenne). A côté de cette évaluation externe, un suivi régulier des réformes est effectué par un comité conjoint regroupant le gouvernement et les bailleurs de fonds.</p> |
|---|--|

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| | <p>Un processus de budgétisation axée sur les résultats est en cours avec l'élaboration de cadre de dépenses sectoriels à moyens terme par les ministères techniques. Cependant, il s'avère difficile pour les bailleurs intéressés d'apprécier si la loi de finances et surtout l'exécution du budget répondent aux objectifs retenus dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).</p> |
| <p>Describe if there are problems with:</p> <ul style="list-style-type: none"> - the realism of the budget document? - the execution of the budget? - the comprehensiveness and the transparency of the budget ? - internal controls? - external scrutiny and audit? | <p>Les informations détaillées relatives à l'exécution budgétaire s'avèrent difficilement accessibles pour les bailleurs de fonds intervenant dans ce domaine.</p> <p>Les organes de contrôles internes existent mais ils ne disposent pas de suffisamment de moyens. Les diagnostics récents montrent qu'ils ont pour la plupart des missions qui se recourent.</p> <p>Le principe des audits annuels a été retenu dans le cadre du plan d'action pour la passation des marchés. Le rapport final de l'audit des marchés pour 2003 a été publié sur le site du MEF. Il a mis en évidence des graves dysfonctionnements et un poids très important des marchés passés en gré à gré (60%) durant l'année en question.</p> |
| <p>Is there a reform programme to improve the quality of PFM?</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>If not</u>, is one being drafted? - <u>If yes</u>, Is there evidence of the authorities' commitment to its implementation | <p>La mise en œuvre d'un exercice PEFA devrait améliorer l'évaluation des performances tout en actualisant la programmation des réformes et mesures nécessaires.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

Annex 3A

Governance Profile

V. ECONOMIC GOVERNANCE (REGULATORY CAPACITY FOR WBI)

A. Private sector/market friendly policies

| | |
|--|--|
| <p>Is the business climate attractive for private sector investment in particular taking into account</p> <ul style="list-style-type: none"> - The time and cost to start/end a company | <p>Le gouvernement du Sénégal affiche une volonté explicite d'améliorer le climat des affaires pour que ce dernier soit « de classe internationale ». Cependant, en 2005, le Sénégal a été classé en 132^e position (sur 155) du classement « Doing business » de la SFI/BM.</p> <p>Le début de l'année 2006 a été marqué par des sérieuses difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, résultant dans des délestages intempestifs pendant plusieurs semaines. De même, l'approvisionnement en carburant du pays a connu certaines des difficultés.</p> <p>L'encombrement de la ville de Dakar continue d'être un facteur de pollution, de retards et de cherté du transport des biens et des personnes, récemment accentués par le lancement des travaux d'aménagement et d'embellissement de la corniche Ouest, en vue du sommet de l'OCI, désormais prévue pour le 1^{er} semestre 2008.</p> <p>Pour améliorer effectivement et de manière perceptible par les intéressés l'environnement des affaires, le Sénégal doit fournir des efforts considérables dans différents domaines concernés. Les diagnostics récents réalisés recommandent au gouvernement de mettre l'accent sur les points suivants pour avoir un effet stimulant sur les investissements privés et l'amélioration de l'environnement des affaires par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure qualité des infrastructures de transport (lever le goulot d'étranglement de la mobilité urbaine à Dakar) - Une amélioration du niveau de qualification des ressources humaines du secteur productif et de la productivité de leur travail - La réduction du coût des facteurs, notamment électricité et transports |
|--|--|

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de l'environnement et du fonctionnement du système judiciaire - L'amélioration/clarification de l'accès au foncier (conditionnant aussi l'accès au crédit) - L'allègement « sur le terrain » des barrières administratives à la création d'entreprises - L'amélioration de l'accès au financement bancaire, notamment pour les PME <p>En vue de la stimulation de l'économie nationale, la finalisation d'une Stratégie ambitieuse de Croissance Accélérée (SCA) est prévue en 2006. Ce document devrait comprendre des mesures concrètes destinées à attirer les investisseurs au Sénégal et comportera probablement un engagement politique fort du gouvernement à cet objectif. Il est cependant trop tôt d'apprécier la pertinence, la mise en œuvre ou l'impact de cette stratégie.</p> |
| <p>-The level of access to capital market ; Inadequate bank supervision</p> | <p>En termes généraux, les banques de la place sont suffisamment liquides. Toutefois, l'accès au crédit est (i) limité au secteur formel et (ii) lié à des garanties très sûres. Dans ce sens, les faiblesses du régime foncier et du système judiciaire sont des facteurs limitant l'accès au crédit bancaire.</p> <p>Le secteur informel (70 % de l'emploi) manipule une partie très importante des opérations financières mais reste en dehors du système bancaire.</p> |
| <p>-The customs regulations and the application of the rule</p> | <p>En 2005, l'administration douanière a enregistré 50 milliards de FCfa plus de recettes qu'en 2004, avec un total de 327,2 milliards de FCfa récoltés contre 277,1 en 2004. Grâce à une meilleure maîtrise de l'assiette taxable et à une bonne coordination entre les douaniers chargés de liquider les droits de porte et ceux qui assurent la surveillance du cordon douanier, un travail important a été fait au point de canaliser les importateurs vers les points de dédouanement.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|--|--|
| | L'application du Transit Routier Inter-Etats (TRIE) de la CEDEAO n'est pas encore en vigueur, aurait du l'être au 1/1/2006. Il est attendu qu'un accord entre le Mali et le Sénégal pour un carnet unique intervienne sous peu. Il existe cependant un Plan régional de Contrôle Routier de l'UEMOA (pour observatoire des pratiques illicites sur les corridors, bureaux juxtaposés,) |
| -The property regime | L'accès au foncier constitue une difficulté pour les investisseurs notamment en ce qui concerne la création de sites aménagés et la réduction des délais. Malgré l'adoption en août 2005 de la loi portant modernisation des procédures administratives à l'investissement, l'application des dispositions de cette loi n'est pas totalement effective. L'accès au foncier constitue d'ailleurs un préalable important dans le cadre de l'aménagement de la Plateforme industrielle de Diamniadio (projet à appuyer par le MCA avec plus de 500 millions de dollars US). |
| -The labor regulations | Les investisseurs se plaignent souvent de l'ineffectivité de la mise en œuvre des dispositions réglementaires du Code du Travail adopté en 1996. Ils demandent le plafonnement des indemnités de licenciement et des dommages et intérêts et la poursuite de la réflexion sur le projet d'acte unique de l'OHADA relatif au droit du travail. |
| -The unofficial payment for firms to get things done | Comme indiqué au chap. III., des paiements « officieux » pour accélérer ou influencer des actions administratives sont fréquentes, voir systématiques dans certains domaines (transport routier, ...). |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | |

B. Management of natural resources

| | |
|--|-------------------------|
| Has the country adhered to the EITI (Extractive Industries | NON (cf. EITI website). |
|--|-------------------------|

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|--|---|
| <p>Transparency Initiative)? If not, what are the problems regarding the adhesion?</p> <p>Has the country encountered any problems in the implementation of the EITI (programme, activities, creation of a EITI specific department)?</p> | |
| <p>In case the country is concerned by the illicit production and trade of “conflict diamonds”, is the Government involved in and cooperative with the Kimberly Process Certification System (KPCS)?</p> <p>Has it put in place the appropriate controls to eliminate the presence of conflict diamonds in the chain of producing and exporting rough diamonds?</p> | <p>Sans objet.</p> |
| <p>FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade)</p> <p>Is the country affected by illegal logging and the trade in illegally-harvested timber? If yes, what steps has the government taken to strengthen forest sector governance, and address underlying causes of illegal logging?</p> <p>Has there been dialogue between the government and the Commission concerning the EU FLEGT Action Plan, and is the country a potential candidate for a partnership under the FLEGT Action Plan?</p> | <p>Il existe des indications relatives à une exploitation non contrôlée / illicite du bois dans le Nord de la Casamance, sans que ce phénomène soit circonscrit avec précisions.</p> |
| <p>Does the country implement the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries (CCRF)?</p> | <p>Bien que le code national de la pêche prévoit des mesures en faveur d’une pêche responsable, il en demeure que son application reste problématique. Dans ce cadre, la souscription du Sénégal aux recommandations du code de conduite internationale pour une pêche responsable rend compte de la préoccupation croissante des professionnels du secteur pour gérer « mieux » la ressource qui s’amenuise, avec la nécessité d’inscrire des actions nationales dans un cadre cohérent avec les politiques « sous-régionales » des pêches. Actuellement, aucun plan d’aménagement des pêcheries n’est disponible au Sénégal, ce qui constitue pourtant un instrument incontournable de la gestion durable des ressources.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|--|---|
| | <p>Le Sénégal fait partie de la Commission sous-régionale des Pêches (CSRP) et des projets sont en cours de préparation pour favoriser la surveillance et la protection des pêches. Le pays dispose de moyens de surveillance mais doit encore assurer la cohérence entre les différents aspects d'une pêche responsable : aspects sanitaires, aménagement des pêcheries, mesures de conservation en haute mer, renforcement du suivi des infractions, élaboration d'un registre national des bateaux autorisés à pêcher dans la ZEE, etc.). La volonté politique est affichée mais nécessite la prise de certaines mesures peu populaires (restriction d'accès à la ressource etc.).</p> |
|--|---|

Annex 3A

Governance Profile

VI. INTERNAL AND EXTERNAL SECURITY (POLITICAL STABILITY AND ABSENCE OF VIOLENCE FORWBI)

A. Internal stability/conflict

| | |
|---|---|
| <p>What kind of internal ethnic/regional conflict can be identified? Please specify its causes and the ongoing conflict resolution process, if any.</p> | <p>Conflit en Casamance depuis le début des années 80, animé à l'origine par des revendications indépendantistes. Les causes sont multiples : marginalisation économique, accès à la terre, enclavement, facteurs ethniques, culturelles et historiques. Situation géographique : région difficile d'accès du reste du territoire par la position géographique de la Gambie.</p> <p>Depuis décembre 2004, un processus de paix est en cours. Des pourparlers entre le mouvement rebelle du MFDC et le gouvernement ont repris mais les négociations de paix se heurtent au manque d'unité au sein du MFDC. Le progrès enregistrés des négociations depuis la signature de l'accord restent très limitées.</p> |
| <p>Can signs of civil unrest be detected? If yes, which sectors of society are affected?</p> | <p>Non.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

B. External threats and global security

| | |
|---|---|
| <p>Is the country respecting international/regional agreements related to Antipersonnel Landmines, Explosive Remnants of War and illicit trafficking and spread of Small Arms and Light Weapons</p> | <p>Oui. Le Sénégal est signataire de la convention d'Otawa. Un programme de déminage de la Casamance en cours d'élaboration avec l'appui du PNUD (financement FED sollicité à hauteur de 4 M€).</p> |
| <p>Does the country respect international law and its regional obligations in managing external conflicts? Is the country involved/affected by any external conflict?</p> | <p>Oui, le pays respecte le droit international.</p> <p>Non, le pays n'est pas impliqué dans un conflit extérieur.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|---|
| Is the country contributing positively (troop contributions to PK by UN) to the maintenance of peace in the world, continent, region? | Oui, très activement. Sénégal impliqué dans de nombreuses opérations de maintien de la paix en Afrique. |
| Is the country involved actively in peace mediations? | Oui. Le Sénégal a pris part à la médiation en Côte d'Ivoire (premier cessez le feu) et en Guinée Bissau lors des dernières élections présidentielles. Son président vient de recevoir le prix Houphouet-Boigny de l'UNESCO. |
| Is the country committed to implement UN Security Council Resolution 1373 (2001) and UN Convention on Terrorism? Does the country have the institutional capacity/legislation to contribute to the fight against terrorism? | Oui. Il existe une cellule pour le renseignement sur le financement du terrorisme au Sénégal. |
| Does the country comply with and implement international norms and convention against the proliferation of weapons of mass destruction and their means of delivery? | Le Sénégal n'a pas encore ratifié le protocole sur la circulation des armes légères mais s'est engagé à le faire. |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | |

Annex 3A

Governance Profile

VII. SOCIAL GOVERNANCE

| | |
|--|---|
| <p>Does the government have any particular problem to sign, ratify or transpose to domestic law the eight fundamental ILO Conventions⁵ ? If so, why? Please provide comments on implementation of ILO ratified conventions, in particular on children</p> | <p>Non. Mais il ne faut pas négliger le fait que 70% des emplois relèvent du secteur informel. Le travail des enfants dans cet environnement est délicat à mesurer et à interpréter.</p> |
| <p>Does the country have a National Strategic Plan to enable it to respond to the challenges of HIV/AIDS e.g.; a national Coordination Committee etc.?</p> | <p>Le Gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté en 2001, le Plan Stratégique de Lutte contre le Sida 2002-2006 (PSLS), visant à : (i) capitaliser les acquis en maintenant au-dessous de 3% d'ici 2006 la prévalence du VIH dans la population générale ; et (ii) améliorer significativement la qualité de vie des Personnes vivant avec le VIH et celle de leur entourage en rendant accessibles les traitement. Le PSLS prend en compte tous les secteurs concernés par la lutte contre le sida : la santé, l'éducation, les hommes en tenue, les jeunes, les femmes,...</p> <p>La coordination de la lutte contre le Sida, avec le PSLS, a été élevée au niveau de la Primature pour renforcer le leadership politique et socio-économique, pour rendre plus effective l'appropriation de la lutte contre le sida par les départements concernés du Gouvernement, le secteur privé et la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales et les communautés de base et pour renforcer le suivi régulier de l'action. L'action du gouvernement peut être considérée comme efficace. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est inférieur à 1 %.</p> |
| <p>Where national strategies and structures exist to respond to the</p> | <p>Le PSLS a prévu la tenue de revue annuelle destinée à faire le bilan de l'exécution de</p> |

⁵ Conventions on freedom of association and collective bargaining (conventions 97, 98) , on elimination of forced and compulsory labour (conventions 29, 105), on elimination of discrimination in respect of employment (Conventions 100, 111), on abolition of child labour (Conventions 138, 182)

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| <p>challenges of HIV/AIDS, how far is there the political will and the commitment of domestic resources to ensure that they are effective?</p> | <p>sa mise en œuvre. Ces revues permettent ainsi de s'assurer de la bonne exécution des stratégies, du fonctionnement des structures chargées d'apporter la réponse à la lutte contre le Sida.</p> |
| <p>Does the government have any particular problem to sign, ratify or transpose to domestic law the most important international conventions and declarations on gender equality?⁶ If so, why? Please provide comments on implementation</p> | <p>Le Sénégal a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il a aussi adopté le Programme d'action du Caire, la Plate forme d'action de Beijing notamment.</p> |
| <p>Has the country put in place strategies and structures to respond to the challenges of gender equality, e.g. a national strategic plan, a coordination committee or the like?</p> | <p>Le Sénégal a adopté de nombreuses stratégies destinées à améliorer les conditions de vie des femmes, leur statut. Toutefois des avancées restent à accomplir dans ce domaine. En effet, dans la réalité les femmes continuent être confrontées à des difficultés pour jouir effectivement de leurs droits surtout dans les milieux ruraux et/ou défavorisés. Ces femmes sont confrontées à l'analphabétisme, à la faible participation aux prises de décision les concernant. Du reste, les rapports entre les hommes et les femmes demeurent en défaveur de ces dernières.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

⁶ Convention on all forms of discrimination against women (CEDAW, 1979), the Cairo Programme of Action (1994), the Beijing Platform for Action (1995)

Annex 3A

Governance Profile

VIII. INTERNATIONAL AND REGIONAL CONTEXT

A. Regional integration

| | |
|---|--|
| <p>Niveau de mise en oeuvre des obligations nationales vis-à-vis de l'agenda d'intégration économique relatif, principalement, à la création d'une zone de libre échange ou une union douanière.</p> | <p>Dans le domaine de l'<u>Union douanière</u>, l'ensemble des textes adoptés pour atteindre cet objectif est entré en vigueur au Sénégal depuis leur signature. Les principales dispositions du TEC de l'UEMOA ont été intégrées dans la législation nationale et dans les délais prévus.</p> <p>Ainsi, l'application de l'architecture tarifaire permanente a occasionné l'institution d'un droit de douane, d'une redevance statistique et d'un Prélèvement Communautaire de Solidarité. Cette mise en conformité de la fiscalité de porte a d'abord occasionné la suppression du timbre douanier de 5 % et s'est traduite par une baisse substantielle des taux des droits d'entrée. Les niveaux les plus élevés ont été ramenés à 20% alors qu'ils se situaient en moyenne autour de 65 %. Dans le même sillage et pour se conformer aux dispositions communautaires, les prélèvements sur le riz et la surtaxe sur le maïs ont été suspendus en attendant d'être supprimés en même temps que les surtaxes sur les autres produits.</p> |
| <p>Niveau d'application des programmes ou plans d'action régionaux des autres politiques régionales (politiques des transports, facilitation du commerce, ..;) qui font partie de « l'acquis communautaire/régional »</p> | <p>Depuis l'année 2000, d'importantes avancées sont constatées dans le domaine des réformes institutionnelles liées à l'intégration sous-régionale :</p> <ul style="list-style-type: none">- en 2000, au niveau des services fiscaux par la création du Centre des Grandes Entreprises (CGE) à la Direction générale des impôts et domaines ;- en 2000, la Direction du Trésor a été réformée par la création d'une direction générale du Trésor et de la comptabilité, pour séparer les fonctions de réglementation et d'exécution financière ;- en début 2001, il y a eu la création des services du Contrôleur des opérations financières (C.O.F.).- Mise en place de budgétisation par objectif dans les secteurs de la santé, de l'éducation dans l'optique de généraliser le CDMT à compter de 2008. |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| | - Mise en place d'une Cellule de coordination des réformes des finances publiques dans le cadre de l'exécution de l'agenda arrêté, sous la supervision d'un Comité de pilotage, à la suite des études CFAA, CPAR. Le Comité de pilotage intègre en son sein, les administrations impliquées ainsi que les partenaires au développement. |
| Niveau d'engagement dans les institutions régionales, notamment respect des obligations financières du pays, et respect des décisions juridiques des organes juridictionnels régionaux. | |
| Cohérence et compatibilité technique et juridique de la position du pays vis-à-vis des différents agendas régionaux auxquels il participe et niveau d'engagement dans le processus de rationalisation des RECs. | Concernant l' <u>harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques</u> , les directives relatives aux lois de finances et à la nomenclature budgétaire ont été rendues effectives depuis le début de l'année 2002, puisque la loi de finances 2002 a été bâtie sur cette base. |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | Le Sénégal a mis en œuvre et poursuivi d'importantes réformes, notamment dans les domaines de la fiscalité, la politique de recrutement et la gestion de la dépense publique. Il a aussi engagé un ambitieux programme pour renforcer les capacités des secteurs de l'énergie et de l'arachide et alléger le cadre réglementaire et les procédures administratives concernant les opérateurs privés. |

B. Involvement in regional initiatives on governance and peer review mechanisms (such as APRM)

| | |
|--|---|
| Is the country actively participating in regional initiatives on governance? | Le Sénégal est pays hôte du GIABA. Le Sénégal a mise en œuvre avec succès les composantes nationales de programmes d'appui à l'intégration régionale (PARI). |
| Has the country acceded to the Africa Peer Review (APR) process? Is the country being reviewed or has it been reviewed? | Il apparaît que le Sénégal ait émis la volonté de s'inscrire dans la liste des pays qui seront évalués (information à confirmer). |
| Is APR programme of action integrated in the PRS, in the MTEF, | Non (information à confirmer). |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|--|--|
| etc. | |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | |

C. Migration

| | |
|--|---|
| <p>Has the country been invited to deepen the dialogue with the EU on the broad agenda of migration related issues contained in art. 13 Cotonou ?</p> <p>If yes, has it responded positively? Have interlocutors been identified? Has an agenda for dialogue been proposed / agreed? Is there an open debate and good cooperation on the implementation of the readmission obligation?</p> | <p>Oui. Le dialogue a été initié à l'occasion d'une mission du siège (DG DEV et JLS), le 25 mai 2006. Des échanges avec les autorités ont eu lieu dans ce cadre, y compris avec le Ministre de l'Intérieur. Un dialogue structuré et régulier n'est cependant pas encore établi. Il est ainsi encore trop tôt pour apprécier la qualité du dialogue UE – Sénégal et les engagements du gouvernement en matière de migrations.</p> <p>Le Sénégal a pris l'initiative d'organiser une réunion préparatoire à la conférence de Rabat à Dakar, les 5 et 6 juin 2006.</p> <p>Le dialogue bilatéral avec certains Etats Membres est caractérisé par des divergences de vues en matière de l'émigration clandestine. La question de la réadmission des ressortissants sénégalais identifiés reste donc non résolu dans un contexte de croissance dramatique de du nombre de départs d'émigrants, par voie maritime, depuis le début 2006. Faute d'entente sur les principes et les conditions de réadmission avec des Etats Membres intéressés, aucun accord bilatéral n'existe à présent.</p> |
| <p>In case where development aspects of migration have been identified as an important issue (e.g. brain drain / return of qualified nationals, remittances, relation with diaspora), does the country show willingness to address them in the programming dialogue? Does the country pursue a pro-active approach in this policy field? What steps have been taken in this context?</p> | <p>Le gouvernement sénégalais a fait connaître son souhait de voir le volume des projets ciblant spécifiquement le retour des émigrants augmenter. L'aspect migrations/développement peut être pris en considération lors de la programmation 10^{ème} FED (domaine hors concentration), en concertation/coordination avec les Etats Membres intéressés.</p> |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|--|
| <p>In case where refugee aspects of migration have been identified as an important issue (either as a host country or as a country of origin), does the country show willingness to address the position of refugees in the programming dialogue? Does the country, when appropriate, cooperate on initiatives to enhance domestic or regional protection capacity? Does the country pursue a pro-active approach in this policy field? What steps have been taken in this context?</p> | <p>Outre les traités de 1951 et 1967 des NU relatifs aux réfugiés, le Sénégal a ratifié la Convention de l’OUA sur les problèmes spécifiques liés aux réfugiés en Afrique de 1969. Le Sénégal abrite environ 35.000 réfugiés dont 30.000 mauritaniens. Les réfugiés sont en général correctement traités.</p> <p>Question non abordée dans le cadre du dialogue politique.</p> |
| <p>In case where illegal migration, smuggling and/or trafficking of human beings have been identified as an important issue, does the country show willingness to address these issues in the programming dialogue? Does the country pursue a pro-active approach in this policy field? What steps have been taken in this context?</p> | <p>La loi nationale punit le trafic des personnes mais le trafic des femmes et des enfants existe au Sénégal. La libre circulation des ressortissants CEDEAO et Mauritanie rend difficile les mesures de contrôle aux frontières.</p> |
| <p><i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i></p> | |

Annex 3A

Governance Profile

IX. QUALITY OF PARTNERSHIP

A. Political dialogue

| | |
|--|---|
| Are there agreed terms of reference, joint agendas and established calendar for article 8? | Non. |
| Would you qualify it as open and constructive? If not, what are the main difficulties? Did the political dialogue lead to any concrete achievement? | <p>Le dialogue peut être considéré comme ouvert mais peu régulier et pas suffisamment structuré. Un véritable dialogue s'est installé suite à une démarche de la Troïka au sujet de la « loi Ezzan » en 2005, mais ne s'est pas poursuivi ensuite.</p> <p>Le dialogue sur des questions stratégique de développement, y compris la gouvernance, reste à approfondir. Le groupe thématique « secteur privé », au sujet de son mémorandum concernant le climat d'affaires, était en attente d'une entrevue avec le Premier Ministre depuis mai 2005 (lettre conjointe signé par l'Ambassadeur US). Celle-ci a finalement eu lieu en juillet 2006.</p> |
| Within art. 8 is dialogue on essential elements systematic and formalised? Have specific benchmarks or targets been agreed? | Non. |

B. Programming dialogue

| | |
|---|--|
| Does the government involve Parliament, non-state actors and local authorities in the programming dialogue? | Oui, le processus participatif de programmation du 9 ^{ème} FED fût exemplaire au Sénégal. Le Sénégal est un pays pilote dans le cadre du suivi de la Déclaration de Paris. Le dialogue avec les partenaires est en cours de structuration et un plan d'action pour l'amélioration de l'efficacité de l'aide est en préparation et devrait être bouclé fin septembre 2006. |
| Was the programming exercise effectively a joint and open process? Did the Government actively promote co-ordination and harmonisation with other donors? | Pas d'obstacles à une programmation ouverte et participative du 10 ^e FED. Cependant, le dialogue sur certains thèmes transversaux (gouvernance, climat d'affaires, ..) reste insuffisamment régulier et structuré. L'appropriation et l'opérationnalisation du DSRP par les ministères sectorielles reste à améliorer. |

Annex 3A

Governance Profile

| | |
|---|---|
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | |
| C. Non State Actors | |
| <p>Participatory approaches to development: does the government involve non-state actors and local authorities in the PRS process (preparation, follow-up)?</p> <p><i>Note: an assessment of the quality of participatory approaches should be provided in Annex 5 to CSP</i></p> | <p>Il existe des commissions de travail « secteur privé », « société civile » et « collectivités locales » dans le cadre de la préparation du DSRP II.</p> <p>L'implication de ces acteurs dans le suivi et l'évaluation du DSRP manque de structuration et a connu des retards, notamment dans le lancement du volet « Appui aux Acteurs non Etatiques » du PPNBG.</p> <p>Des faiblesses de compétences et de capacités sont également observables au sein de certaines structures et organisations des ANE.</p> |
| <i>Other relevant information, overall appreciation and summary of the main problems identified in this area</i> | |

OVERALL CONCLUSION

Le problème majeur au Sénégal en matière de gouvernance ne demeure pas dans la l'adoption de cadres législatifs nationaux ou encore dans la signature de conventions et traités internationaux. Les difficultés rencontrées résident avant tout dans la mise en application des textes existants, la prise des sanctions effectives, la traduction concrète du cadre législatif et réglementaire dans la vie quotidienne des citoyens. Ceci paraît fondamental pour la perception de ces citoyens mais aussi du point de vue de l'investissement privé, indispensable à la création de l'emploi et à la réduction de la pauvreté.

Annex 3A
Governance Profile